

ASS IFTS

**Rue Marcel Pagnol
47510 FOULAYRONNES**

**COMPTES ANNUELS
au 31/12/19**

EXPERT CONSEIL ENTREPRISE

Société d'Expertise Comptable

61 Rue des Fontanelles

47303 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX

Tél. : 05.53.49.13.26 / Fax : 05.53.40.22.88

Email : cabinet@villeneuve-ece.com

Sommaire

1. Comptes annuels	5
Rapport de présentation des comptes annuels	7
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Annexe	13
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>Faits caractéristiques</i>	16
<i>Notes sur le bilan</i>	17
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	25
<i>Notes complémentaires</i>	26
2. Détail des comptes	29
Bilan détaillé	30
Compte de résultat détaillé	35
3. Dossier de gestion	41
Dossier de gestion	43
4. Liasse fiscale	47



Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 19/07/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société ASS IFTS relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	6 886 034
Chiffre d'affaires	4 145 423
Résultat net comptable (Bénéfice)	14 677

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à VILLENEUVE SUR LOT
Le 08/04/2020

François POLYCARPE
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	194 314	142 940	51 375	8 592
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	170 460	98 887	71 573	48 113
Constructions	5 287 003	2 214 599	3 072 404	1 416 516
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 022 415	3 499 262	523 153	545 936
Autres immobilisations corporelles	493 079	450 622	42 457	61 432
Immobilisations corporelles en cours	260 875		260 875	1 637 177
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	664 249	329 300	334 949	426 757
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 131		12 131	17 835
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 104 527	6 735 609	4 368 918	4 162 360
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	156 423		156 423	150 082
En-cours de production (biens et services)	49 476		49 476	56 041
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 920
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 033 518		1 033 518	1 047 392
Autres créances	1 196 881	29 360	1 167 521	1 615 311
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	76 528		76 528	164 323
Charges constatées d'avance (3)	33 649		33 649	26 668
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 546 476	29 360	2 517 116	3 061 737
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 651 003	6 764 969	6 886 034	7 224 097
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 161 251	1 143 543
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	14 677	17 708
Subventions d'investissement	2 160 910	2 226 272
Provisions réglementées	3 084	3 084
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 339 922	3 390 607
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 417 724	1 567 029
Emprunts et dettes financières diverses (3)	152 500	1 061
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 870	27 557
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	857 074	799 161
Dettes fiscales et sociales	525 061	574 142
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	345 287	347 270
Autres dettes	897	10 077
Produits constatés d'avance (1)	242 697	507 192
TOTAL DETTES	3 546 112	3 833 490
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 886 034	7 224 097
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 214 027	1 377 093
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 327 214	2 428 839
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	31 072	17 383
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	420		420	
Production vendue (biens)	148 796		148 796	165 208
Production vendue (services)	3 996 207		3 996 207	3 997 910
Chiffre d'affaires net	4 145 423		4 145 423	4 163 118
Production stockée			-6 565	-43 748
Production immobilisée			273 945	174 802
Subventions d'exploitation			433 943	422 405
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			57 573	182 651
Autres produits			2 344	6
Total produits d'exploitation (I)			4 906 662	4 899 235
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			849 884	670 506
Variations de stock			-6 341	6 382
Autres achats et charges externes (a)			934 160	973 010
Impôts, taxes et versements assimilés			102 056	145 056
Salaires et traitements			1 943 928	2 005 972
Charges sociales			832 833	878 404
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			433 250	376 687
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 808	139 800
Total charges d'exploitation (II)			5 094 578	5 195 817
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-187 916	-296 582
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			11	15
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				3 762
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			11	3 777
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			91 808	15 309
Intérêts et charges assimilées (4)			31 614	25 617
Différences négatives de change				1 418
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			123 422	42 344
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-123 411	-38 567
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-311 327	-335 149

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	517	
Sur opérations en capital	184 142	184 588
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	184 659	184 588
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 362	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 360	426
Total charges exceptionnelles (VIII)	31 722	426
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	152 937	184 162
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-173 066	-168 696
Total des produits (I+III+V+VII)	5 091 332	5 087 600
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 076 656	5 069 892
BENEFICE OU PERTE	14 677	17 708
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS IFTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 6 886 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 677 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

L'association dispose d'une comptabilité analytique qui lui permet d'évaluer suffisamment finement les contrats à long terme.

En conséquence, la méthode de l'avancement pour ces contrats a été privilégiée.

Pour les bancs d'essais, le résultat est déterminable de manière fiable ce qui permet de constater le résultat à l'avancement du projet. Pour les autres contrats, leur résultat ne peut être déterminé de manière fiable. En conséquence, les produits sont limités au montant des charges sans constater de profits.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'association a continué la construction du "Centre d'Essais Roger Ben Aïm" (ie CERBA) commencé en 2017. Les immobilisations en cours sont donc passées de 253K€ en 2017 à 1 637K€ fin 2018. Bien que l'inauguration de ce nouveau centre d'essai ait eu lieu fin 2018, sa mise en service effective s'est faite à la fin du premier semestre 2019.

Il doit concourir au développement de nouveaux marchés et de nouvelles capacités d'analyses de l'eau.

Celui -ci est financé à hauteur de 800 K€ par des subventions d'investissements et pour le solde par l'emprunt.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	121 238	73 076		194 314
Immobilisations incorporelles	121 238	73 076		194 314
- Terrains	141 673	28 787		170 460
- Constructions sur sol propre	3 209 483	1 653 720		4 863 203
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	224 360	199 441		423 800
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 878 231	156 289	12 106	4 022 415
- Installations générales, agencements aménagements divers	254 042			254 042
- Matériel de transport	11 731			11 731
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	230 578	4 858	8 131	227 306
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 637 177	575 481	1 951 783	260 875
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 587 276	2 618 576	1 972 019	10 233 832
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	664 249			664 249
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 835		5 704	12 131
Immobilisations financières	682 084		5 704	676 381
ACTIF IMMOBILISE	10 390 599	2 691 652	1 977 723	11 104 527

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	73 076	2 618 576		2 691 652
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	73 076	2 618 576		2 691 652
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 951 783		1 951 783
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		20 237	5 704	25 941
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 972 019	5 704	1 977 723

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Montant comptabilisé en charges : 574 803 euros

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 575 481 euros

Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
DIV AiFu 99999 Shanghai	242 732	-96 677	100,00	-58 606
International Filter Testing 08846 New Jersey			100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	329 300	2	73 399		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Le capital total de la filiale chinoise est de 600 000 €. Celui-ci a été libéré à hauteur de 267 311 € notamment au travers d'apports en nature.

Compte tenu :

- des prévisions commerciales sur les années à venir,
- de la valeur d'utilité et de la notoriété apportée par la présence en chine
- de la facturation que cela a permis à IFTS France

Le test de dépréciation a amené l'association à effectuer une dépréciation de 91 808€. Ces titres sont donc provisionnés à hauteur de 267 311€.

La totalité des Titres IFTS INC a été provisionnée compte tenu de la très faible activité de cette filiale.

*Notes sur le bilan***Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	112 646	30 294		142 940
Immobilisations incorporelles	112 646	30 294		142 940
- Terrains	93 560	5 327		98 887
- Constructions sur sol propre	1 800 179	189 092		1 989 271
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	217 147	8 181		225 329
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 332 295	178 605	11 639	3 499 262
- Installations générales, agencements aménagements divers	217 356	9 004		226 360
- Matériel de transport	11 731			11 731
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	205 832	12 747	6 048	212 531
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 878 101	402 957	17 688	6 263 370
ACTIF IMMOBILISE	5 990 747	433 250	17 688	6 406 310

*Notes sur le bilan***Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 276 180 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 131		12 131
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 033 518	1 033 518	
Autres	1 196 881	1 196 881	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 649	33 649	
Total	2 276 180	2 264 048	12 131
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures A Etablir	5 079
Total	5 079

*Notes sur le bilan***Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 0,00 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 084			3 084
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 084			3 084
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 541 242 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	31 072	31 072		
- à plus de 1 an à l'origine	1 386 652	172 624	514 586	699 442
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	152 500	152 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	857 074	857 074		
Dettes fiscales et sociales	525 061	525 061		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	345 287	345 287		
Autres dettes (**)	897	897		
Produits constatés d'avance	242 697	242 697		
Total	3 541 242	2 327 214	514 586	699 442
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	214 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	225 293			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs Abs Factures A Recevoir	68 310
Interets Courus Non Echus	799
Interets Courus A Payer	325
Personnel - Conges A Payer	159 069
Personnel - Primes Et Commissions A	26 568
Personnel- Notes De Frais Ginisty	279
Personnel- Notes Frais Commercial	1 064
Personnel - Frais Autres Cadres	410
Intéressement à payer	27 999
Charges Sociales Sur Conges Payes	63 993
I.J. Prevoyance A Regulariser	5 896
Etat Charges A Payer	968
Divers Charges A Payer	897
Total	356 577

*Notes sur le bilan***Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	33 649		
Total	33 649		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constates D Avance	134 102		
PCA sur affaires	108 595		
Total	242 697		

Les bancs d'essais étant valorisés selon la méthode de l'avancement, ceux-ci génèrent des produits constatés d'avance.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Notes complémentaires

Continuité d'exploitation

Evènements post clôture :

Depuis le 13 mars 2020, le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles de confinement en vue de limiter la contamination des personnes par le coronavirus COVID 19 apparu début janvier 2020 en Chine. Ces mesures ont pour conséquence de mettre l'activité économique de la France au ralenti. Dans ce contexte, notre société poursuit cependant son activité, en mettant en place du travail à distance et/ou de l'activité partielle et en demandant le report de certains échéances financières. L'impact sur notre chiffre d'affaires 2020 sur cette période est difficile à estimer et dépendra d'une prolongation des mesures de confinement. Nous n'avons cependant pas encore assez de recul pour connaître toutes les retombées économiques que cela aura sur notre société.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	90 154
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Hypothèque conventionnelle donnée sur les immeubles de Foulayronnes</i>	152 749
<i>Hypothèques données sur le CERBA</i>	961 670
Autres engagements donnés	1 114 419
Total	1 204 573
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Le montant des indemnités de fin de carrière calculé par la Banque Populaire au titre de l'exercice 2019 est de 224 955 €. L'effectif moyen restant stable, la variation du montant des indemnités de fin de carrière est peu significative.

La société a eu recours à un contrat de couverture auprès de la Banque Populaire depuis le 1er Janvier 2003. Au 31 Décembre 2019, le montant couvert par ce contrat est de 134 801 €.

Notes complémentaires

Par conséquent, l'engagement de retraite restant est de 90 154 €.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 90 154 euros



Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	194 314	142 940	51 375	8 592
Logiciels	194 314		194 314	121 238
Amt Des Logiciels		142 940	-142 940	-112 646
Immobilisations corporelles				
Terrains	170 460	98 887	71 573	48 113
Terrains	23 622		23 622	23 622
Agenc.Amenag.Des Terrains	146 838		146 838	118 051
Amt Agenc.Amen. Terrains		98 887	-98 887	-93 560
Constructions	5 287 003	2 214 599	3 072 404	1 416 516
Construction Du Batiment	4 863 203		4 863 203	3 209 483
Agenc.Amen.Constructions	423 800		423 800	224 360
Amt Des Constructions		1 989 271	-1 989 271	-1 800 179
Amt Agenc.Amen.Construction		225 329	-225 329	-217 147
Installations techniques, matériel et outillage	4 022 415	3 499 262	523 153	545 936
Materiel De Laboratoire De Mesures	520 376		520 376	499 353
Materiel D'Essais	835 149		835 149	815 140
Materiel D'Atelier	68 802		68 802	68 802
MATERIEL PRODUIT-PROTOTYPE	43 275		43 275	
Materiel D'Etudes	537 135		537 135	530 476
Materiel Laboratoire Des Eaux	316 261		316 261	314 888
Materiel D'Etalonnage	28 591		28 591	28 591
Materiel Produit/Essais-Etudes	1 672 827		1 672 827	1 620 982
Amt Materiel Laboratoire Mesures		465 155	-465 155	-450 297
Amt Materiel Essais		699 652	-699 652	-647 569
Amt Materiel Atelier		68 802	-68 802	-68 766
AMT. MAT. PRODUITS-PROTOTYPES		12 120	-12 120	
Amt Materiel D'Etudes		445 534	-445 534	-430 553
Amt Materiel Laboratoire Des Eaux		307 913	-307 913	-304 700
Amt Materiel D'Etalonnage		28 591	-28 591	-28 591
Amt Mat.Produits-Bancs D'Essais		1 471 495	-1 471 495	-1 401 820
Autres immobilisations corporelles	493 079	450 622	42 457	61 432
Agenc.Amen.Instal.Divers	254 042		254 042	254 042
Materiel De Transport	11 731		11 731	11 731
Materiel De Bureau Et Informatique	141 648		141 648	143 102
Mobilier De Bureau	85 658		85 658	87 477
Amt Agenc.Amen.Inst.Divers		226 360	-226 360	-217 356
Amt Materiel De Transport		11 731	-11 731	-11 731
Amt Materiel Bureau Et Informatique		136 403	-136 403	-131 190
Amt Mobilier De Bureau		76 128	-76 128	-74 643
Immob. en cours / Avances & acomptes	260 875		260 875	1 637 177
Immo.En Cours-Constructions	42 366		42 366	1 457 641
Immo.En Cours- Instal.Techn.Mat.Out	218 509		218 509	179 536
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	664 249	329 300	334 949	426 757
Titres De Participation-Usa	60 154		60 154	60 154
Frais D'Acquisition Sur Titre Chine	601 011		601 011	601 011
Frais Aquisition Sur Titre Usa	3 084		3 084	3 084
Prov Pour Depreciation Des Titres		61 989	-61 989	-61 989
Prov Dépréciation des Titres Chine		267 311	-267 311	-175 503

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Autres immobilisations financières	12 131		12 131	17 835
Depots Et Cautionnements	12 131		12 131	17 835
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 104 527	6 735 609	4 368 918	4 162 360
Stocks				
Matières premières et autres approv.	156 423		156 423	150 082
Stock De Matieres Et Fourn.Consom.	156 423		156 423	150 082
En cours de production de biens	20 305		20 305	17 750
Travaux En Cours	20 305		20 305	17 750
En cours de production de services	29 171		29 171	38 291
Prestations De Service En Cours	29 171		29 171	38 291
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 033 518		1 033 518	1 047 392
Client France	411 341		411 341	397 870
Client Ue	57 274		57 274	49 318
Client Export	559 314		559 314	578 049
Effet A Recevoir	510		510	1 130
Clients - Factures A Etablir	5 079		5 079	21 025
Personnel	1 287		1 287	1 420
Remunerations Dues Au Personnel	36		36	
Personnel- Avances Acomptes	196		196	91
Avance Permanente Commercial	1 000		1 000	1 000
Personnel Non Cadre-Notes De Frais	55		55	328
Etat, Impôts sur les bénéfices	191 520		191 520	318 537
IMPOTS SUR LES BENEFICES	191 520		191 520	189 063
Cice				71 619
Is Carry Back				57 855
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	106 104		106 104	174 543
Tva Sur Immobilisations	35 057		35 057	44 433
Tva /Debits 20%	1 500		1 500	2 485
Tva /Debits Autres				5
Tva /Encaiss. 20% Exigible	12 414		12 414	12 943
Tva /Encaiss. Autres	2 800		2 800	
Credit De Tva A Reporter	73		73	42 506
Tva S/Encais 19.6 % (Prestations)				890
Régularisation de tva collectée	3 083		3 083	3 083
Remboursement de tva demandé	40 000		40 000	60 000
Tva Sur Factures A Recevoir	11 176		11 176	7 887
Tva Sur Factures A Etablir				312
Autres créances	897 970	29 360	868 610	1 120 811
Collectivites Publiques-Se A Recev.	228 284		228 284	394 698
Collectivites Publiques-Sf A Recev.	596 286		596 286	648 229
Compte Courant Ifts Asia	73 399		73 399	73 399
Divers Charges A Payer				36
Divers Produits A Recevoir				4 449
Provis. dépréc. groupe & associés		29 360	-29 360	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 920
Frs Acomptes Verses				1 920
Disponibilités	76 528		76 528	164 323
Bpo Compte Courant	64 799		64 799	121 180
Bpo Compte Sur Livret	5 017		5 017	5 011
Bnp Livret A	264		264	262
Bnp Livret Cpt E	3 554		3 554	3 551

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Sg Compte Courant				29 417
B.P.O. Compte En Devise				2 238
Caisse	426		426	284
Caisse Roubles	37		37	33
Caisse \$ Singapour	36		36	35
Caisse Czk Republique Tcheque	44		44	44
Caisse Inr Roupies Inde	9		9	9
Caisse en devises	3		3	3
CAISSE CAD \$ CANADIEN	16		16	
CAISSE ARS (PESOS ARGENTIN)	2		2	
Caisse Chinoise	73		73	104
Caisse Dollars	1 837		1 837	1 767
Caisse Livres Sterling	253		253	241
Caisse Lire Turque	10		10	2
Caisse Aed	80		80	78
Caisse \$ Taiwan	11		11	9
Caisse Brl Bresil	18		18	18
Caisse Pesos Mexicain	40		40	39
Charges constatées d'avance	33 649		33 649	26 668
Charges Constatees D' Avance	33 649		33 649	26 668
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 546 476	29 360	2 517 116	3 061 737
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	13 651 003	6 764 969	6 886 034	7 224 097

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves	1 161 251	1 143 543
Fonds De Reserve	1 161 251	1 143 543
Résultat de l'exercice	14 677	17 708
Subventions d'investissement	2 160 910	2 226 272
Subvention D' Equipement	3 958 443	3 839 663
Subv.Equipemt Inscrite Au Resultat	-1 797 533	-1 613 391
Provisions réglementées	3 084	3 084
Amortissement Derogatoire	3 084	3 084
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 339 922	3 390 607
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	1 386 652	1 549 646
Emprunt Bpo 390 000 Eur - 2010	178 778	205 599
Emprunt Oseo 100 000 Eur - 2013		5 000
Emprunt Bpi 150 000 Eur - 2013	30 000	60 000
Emprunt Bpo 50 000 Eur - 2014		6 408
Emprunt Sg 150 000 Eur - 2015	18 146	49 031
Emprunt Bnp 215 000 Eur - 2016	152 749	173 315
Emprunt Bnp 70 900 Eur - 2017	44 511	54 495
emprunt cerba bnp - 2018	315 196	333 000
Emprunt CERBA SG - 2018	322 346	329 799
emprunt cerba BPO - 2018	324 128	333 000
Interets Courus Non Echus	799	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	31 072	17 383
B.N.P. Compte Courant	14 478	17 383
Sg Compte Courant	15 615	
B.P.O. Compte En Devise	655	
Interets Courus A Payer	325	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 417 724	1 567 029
Emprunts et dettes financières diverses	152 500	1 061
Autres Dettes Diverses	152 500	
Intérêts courus		1 061
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 870	27 557
Clients - Acomptes Recus	4 870	26 492
Clients Export - Acomptes Recus		1 065
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	857 074	799 161
Regroupement Frs	788 764	699 863
Frs Abs Factures A Recevoir	68 310	99 298
<i>Personnel</i>	216 548	263 123
Comité d'entreprise	1 159	1 116
Personnel - Conges A Payer	159 069	165 278
Personnel - Primes Et Commissions A	26 568	95 766
Personnel- Notes De Frais Ginisty	279	
Personnel- Notes Frais Commercial	1 064	409
Personnel - Frais Autres Cadres	410	554
Intéressement à payer	27 999	
<i>Organismes sociaux</i>	222 613	243 885
Urssaf	74 479	74 436
Autres Org.Sociaux (Ticket Resto)		2 084
Formation Professionnelle Continue	20 618	33 489
Taxe Construction	8 754	8 762
Taxe Apprentissage		12 843

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Groupe Mornay	19 771	19 650
Groupe Malakoff	6 504	3 235
Mutuelle Previfrance	11 385	3 417
Charges Sociales Sur Conges Payes	63 993	72 425
Charges Sociales Sur Primes A Payer	11 214	13 025
I.J.S.S. A Regulariser		519
I.J. Prevoyance A Regulariser	5 896	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>77 257</i>	<i>64 228</i>
Tva S/ Encais 20 % Exigible	76 689	64 228
Tva Sur Ventes Monaco	568	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>8 643</i>	<i>2 906</i>
Prélèvement à la source (IRPP)	7 675	
Etat Charges A Payer	968	2 906
Dettes fiscales et sociales	525 061	574 142
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	345 287	347 270
Verst Restant A Effectuer Sur Titre	333 700	333 700
Rg Antonioli	4 833	3 142
Rg Prociba	5 315	3 458
Rg Cerqueira	486	486
RG ELECTROMONTAGE	482	
Rg Eurl Lafuente	471	1 336
Frs immobil. - fact. non parvenues		5 147
Autres dettes	897	10 077
Client France		20
Client Monaco		1 684
Clients - Avoirs A Etablir		8 374
Divers Charges A Payer	897	
Compte D'Attente		
Compte Transitoire		
Produits constatés d'avance	242 697	507 192
Produits Constates D' Avance	134 102	260 646
PCA sur affaires	108 595	246 546
TOTAL DETTES	3 546 112	3 833 490
TOTAL PASSIF	6 886 034	7 224 097

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	420	0,01			420	
Vente De Marchandises	420	0,01			420	
Production vendue	4 145 003	99,99	4 163 118	100,00	-18 115	-0,44
Adhésions France	123 779	2,99	135 238	3,25	-11 458	-8,47
Adhésions Ue	14 404	0,35	20 258	0,49	-5 854	-28,90
Adhesion Export	10 613	0,26	9 713	0,23	900	9,27
Equipements Et Produits France	160 357	3,87	111 270	2,67	49 087	44,11
Equipements Et Produits Ue	130 442	3,15	42 995	1,03	87 447	203,39
Equipements Et Produits Export	905 175	21,84	1 186 674	28,50	-281 499	-23,72
Etudes France	352 801	8,51	280 310	6,73	72 491	25,86
Etudes Ue	87 250	2,10	20 250	0,49	67 000	330,86
Mesures France	551 408	13,30	477 803	11,48	73 605	15,40
Mesures Ue	46 505	1,12	40 640	0,98	5 865	14,43
Mesures Monaco	9 080	0,22	3 915	0,09	5 165	131,93
Mesures Export	18 270	0,44	83 350	2,00	-65 081	-78,08
Analyses Eaux	157 544	3,80	165 552	3,98	-8 009	-4,84
Analyses Eaux Eu	400	0,01			400	
Essais France	586 084	14,14	377 572	9,07	208 512	55,22
Essais Ue	496 989	11,99	518 374	12,45	-21 385	-4,13
Essais Export	351 283	8,47	580 892	13,95	-229 610	-39,53
Etalonnage-Assistance Ue	38 543	0,93	7 467	0,18	31 076	416,17
Expertise Fce			3 000	0,07	-3 000	-100,00
Formation-Colloque France	56 553	1,36	53 787	1,29	2 766	5,14
Formation-Colloque Ue	11 880	0,29	5 300	0,13	6 580	124,15
Formation-Colloque Export	260	0,01	11 737	0,28	-11 477	-97,78
Ports Refactures France	294	0,01	4 297	0,10	-4 003	-93,17
Port Refacture Ue			517	0,01	-517	-100,00
Port Refacture Monaco			93		-93	-100,00
Ports Refactures Export			205		-205	-100,00
Autres Prestations Annexes France	20 979	0,51	16 453	0,40	4 526	27,51
Autres Prestations Annexes Fr Exo	12 661	0,31			12 661	
Autres Prestations Annexes Ue			5 143	0,12	-5 143	-100,00
Autres Prestations Annexes Export	955	0,02	315	0,01	640	203,09
Autres Ventes Annexes France	496	0,01			496	
Production stockée	-6 565	-0,16	-43 748	-1,05	37 183	-84,99
Variation Des Travaux En Cours	2 555	0,06	-15 721	-0,38	18 276	-116,25
Variation Des Prestations En Cours	-9 120	-0,22	-28 027	-0,67	18 907	-67,46
Subventions d'exploitation	433 943	10,47	422 405	10,15	11 538	2,73
Subventions Diverses	32 500	0,78	46 817	1,12	-14 317	-30,58
Subvention Feder	93 544	2,26	100 000	2,40	-6 456	-6,46
Subvention Craq	123 500	2,98	79 807	1,92	43 693	54,75
Subvention Oseo	101 708	2,45	28 710	0,69	72 998	254,26
Subvention Drrt	25 372	0,61	40 000	0,96	-14 628	-36,57
Subvention Clarifil	-8 055	-0,19	92 378	2,22	-100 433	-108,72
Subvention Interreg Sudoe	65 374	1,58	34 692	0,83	30 682	88,44
Autres produits	333 862	8,05	357 460	8,59	-23 598	-6,60
Production immobilisée incorporelle	51 702	1,25			51 702	
Production Immobilisee Corporelle	222 243	5,36	174 802	4,20	47 441	27,14
Gain de change commercial	723	0,02			723	
Produit Divers De Gestion Courante	1 621	0,04	6		1 615	NS
Reprise Provision Deprec. Creances			138 855	3,34	-138 855	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
TRANSFERT DE CHARGES-SERVICES			7 434	0,18	-7 434	-100,00
Transfert De Charges-Autres S/Ces	1 539	0,04	14 389	0,35	-12 850	-89,31
Transfert De Charges-Personnel	56 034	1,35	21 973	0,53	34 061	155,01
Total	4 906 662	118,36	4 899 235	117,68	7 427	0,15
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	849 884	20,50	670 506	16,11	179 378	26,75
Achat Mat.Et Fourn.Consommables	783 699	18,91	580 258	13,94	203 441	35,06
Produits Chimiques Et D'Entretien	65 445	1,58	90 248	2,17	-24 803	-27,48
FOURNITURES DE BUREAU CONSOM	458	0,01			458	
PETITS MATERIELS DE BUREAU	282	0,01			282	
Variation de stock (m.p.)	-6 341	-0,15	6 382	0,15	-12 723	-199,36
Variation Des Stocks De Mat.Et Four	-6 341	-0,15	6 382	0,15	-12 723	-199,36
Autres achats & charges externes	934 160	22,53	973 010	23,37	-38 850	-3,99
Achat De Prestations Refacturees	87 712	2,12	85 322	2,05	2 390	2,80
Achat De Mat Equip Pour Pi	466	0,01			466	
Eau-Gaz-Electricite	66 076	1,59	65 869	1,58	208	0,32
Fourniture Entretien Et Petit Eqp	7 949	0,19	7 276	0,17	673	9,25
Fournitures De Bureau	3 022	0,07	3 869	0,09	-847	-21,89
Carburant	5 243	0,13	8 853	0,21	-3 610	-40,78
Sous-Traitance Admin. Et Com.	1 619	0,04	5 572	0,13	-3 953	-70,95
Location Mat. De Bureau	38 490	0,93	53 004	1,27	-14 515	-27,38
Location Mat. Et Outillage	16 672	0,40	14 459	0,35	2 213	15,31
Location Vehicules Societe	14 843	0,36	15 861	0,38	-1 017	-6,42
Location Vehicules Autres	2 952	0,07	7 962	0,19	-5 010	-62,93
Entretien Reparation Batiment	24 720	0,60	23 423	0,56	1 297	5,54
Entretien Reparation Vehicules	2 727	0,07	2 122	0,05	605	28,53
Mainten. Et S/Trait. Informatique	46 398	1,12	44 718	1,07	1 680	3,76
Entretien Reparation Mat. Et Outill	38 599	0,93	43 912	1,05	-5 313	-12,10
Assurance Multirisques	20 975	0,51	18 728	0,45	2 247	12,00
Assurance Panneau Photovoltaïque	837	0,02	795	0,02	42	5,33
Assurance Rc	7 056	0,17	8 345	0,20	-1 289	-15,45
Assurance Rc Dirigeant	561	0,01	561	0,01		
Assurance Protection Juridique Auto	29		28		1	3,38
Assurances Vehicules	4 841	0,12	4 360	0,10	481	11,03
Assurances Missions	628	0,02	1 046	0,03	-418	-40,00
Assurances Auto - Missions	431	0,01	420	0,01	11	2,69
Assurances Fret Maritime - Mses Exp	1 721	0,04	1 571	0,04	149	9,50
Assurance Ifc	4 036	0,10	4 036	0,10		
Assurance Homme Cle	350	0,01	350	0,01		
Documentation	3 818	0,09	4 313	0,10	-495	-11,47
Abonnements	919	0,02	429	0,01	490	114,19
Frais Colloques Congres Expositions	3 090	0,07	4 219	0,10	-1 128	-26,75
Personnel Interimaire	14 363	0,35	74 995	1,80	-60 631	-80,85
Commission Sur Vente	55 221	1,33	46 938	1,13	8 284	17,65
Com. et courtages s/ventes retroc.			46 121	1,11	-46 121	-100,00
Honoraire	126 293	3,05	130 913	3,14	-4 620	-3,53
FRAIS DE LABO.	120 000	2,89			120 000	
Frais D'Actes	343	0,01	342	0,01	1	0,42
Formation	9 722	0,23	-274	-0,01	9 996	NS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Sous Traitance Dechet	5 919	0,14	3 603	0,09	2 316	64,27
Annonces Et Insertions	6 415	0,15	26 080	0,63	-19 665	-75,40
Salon	12 605	0,30	20 238	0,49	-7 634	-37,72
Cadeaux	1 095	0,03	121		974	806,13
Catalogues Et Imprimés	524	0,01	3 699	0,09	-3 174	-85,82
Divers (Obj Pub Pourboires Dons)	23		675	0,02	-652	-96,59
Transports Sur Achats	1 123	0,03	222	0,01	901	405,89
TRANSPORTS SUR ACHATS EXPORT	89		291	0,01	-202	-69,42
Transports Sur Ventas	11 630	0,28	25 843	0,62	-14 213	-55,00
Transports Divers	8 875	0,21	4 056	0,10	4 820	118,83
Frais De Deplacement-Non Cadre	6 557	0,16	5 350	0,13	1 208	22,57
Frais De Deplacement Dalex	23 079	0,56	7 710	0,19	15 369	199,35
Frais De Deplacement Edery	15 063	0,36	10 223	0,25	4 840	47,34
Frais De Deplacement Ginisty	8 288	0,20	5 227	0,13	3 061	58,56
Frais De Deplacement Sirvain	1 754	0,04	1 866	0,04	-112	-6,02
Frais De Deplacement Commercial	5 678	0,14	5 249	0,13	429	8,17
Frais De Deplacement Cadres	5 174	0,12	18 473	0,44	-13 299	-71,99
Frais De Deplacement Autres Divers	7 689	0,19	3 064	0,07	4 625	150,95
Frais De Mission Non Cadres	3 453	0,08	3 753	0,09	-300	-8,01
Frais De Mission Dalex			3 870	0,09	-3 870	-100,00
Frais De Mission Edery	299	0,01	6 925	0,17	-6 627	-95,69
Frais De Mission Ginisty	1 113	0,03	2 649	0,06	-1 536	-57,99
Frais De Mission Sirvain	404	0,01	1 164	0,03	-761	-65,34
Frais De Mission Petillon	14 785	0,36	12 524	0,30	2 260	18,05
Frais De Mission Commercial			1 900	0,05	-1 900	-100,00
Frais De Mission Cadres	2 281	0,06	7 504	0,18	-5 223	-69,60
Frais De Mission Autres Divers			487	0,01	-487	-100,00
Receptions	11 482	0,28	14 433	0,35	-2 952	-20,45
Frais Postaux	3 873	0,09	2 666	0,06	1 208	45,31
Frais De Telecommunications	24 173	0,58	23 266	0,56	907	3,90
Services Bancaires	8 471	0,20	9 725	0,23	-1 254	-12,89
Cotisations	6 015	0,15	9 699	0,23	-3 684	-37,98
Frais De Recrutement De Personnel	3 510	0,08			3 510	
Total	1 777 703	42,88	1 649 898	39,63	127 805	7,75
MARGE SUR M/SES & MAT	3 128 959	75,48	3 249 336	78,05	-120 377	-3,70
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	102 056	2,46	145 056	3,48	-42 999	-29,64
Formation Continue	34 710	0,84	35 492	0,85	-783	-2,21
Participation Construction	8 620	0,21	8 896	0,21	-276	-3,10
Taxe D'Apprentissage			12 639	0,30	-12 639	-100,00
Autres Impots Et Taxes Sur Remu.			-856	-0,02	856	-100,00
Cvae	21 352	0,52	20 100	0,48	1 252	6,23
Taxe Fonciere	25 190	0,61	24 778	0,60	412	1,66
Cfe	12 185	0,29	12 195	0,29	-10	-0,08
Droits Enregistrements			17 700	0,43	-17 700	-100,00
Taxes Diverses			14 111	0,34	-14 111	-100,00
Salaires et Traitements	1 943 928	46,89	2 005 972	48,18	-62 045	-3,09
Salaires	1 937 126	46,73	1 937 725	46,55	-599	-0,03
Conges Payes Dus	-6 209	-0,15	29 561	0,71	-35 771	-121,01
Primes Et Commissions Dues	-3 076	-0,07	16 487	0,40	-19 563	-118,66

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Indemnités et avantages divers			-4 449	-0,11	4 449	-100,00
Indemnité De Licenciement			5 412	0,13	-5 412	-100,00
INDEMNITES DIVERSES	8 000	0,19	11 900	0,29	-3 900	-32,77
Avantages En Nature Voiture	8 087	0,20	9 336	0,22	-1 249	-13,38
Charges sociales	832 833	20,09	878 404	21,10	-45 572	-5,19
Mutuelle	18 187	0,44	17 164	0,41	1 023	5,96
Urssaf-Charges Sociales	532 633	12,85	607 215	14,59	-74 581	-12,28
Charges Sociales Sur Cp Dues	-8 432	-0,20	10 059	0,24	-18 491	-183,82
Charges Sociales Sur Primes Et Comm	-1 811	-0,04	499	0,01	-2 310	-462,93
Mornay-Charges Sociales	136 866	3,30	146 028	3,51	-9 163	-6,27
Malakoff - Charges Sociales	25 558	0,62	25 930	0,62	-373	-1,44
Tickets Restaurant	39 424	0,95	43 661	1,05	-4 237	-9,70
Tickets Cinema			207		-207	-100,00
Autres Charges De Personnel			1 155	0,03	-1 155	-100,00
Charges De Personnel Chine	20 189	0,49	17 741	0,43	2 448	13,80
Medecine Du Travail	6 267	0,15	7 246	0,17	-979	-13,51
Cse - Oeuvres Sociales	14 993	0,36	4 674	0,11	10 318	220,75
Cse - Fonctionnement	3 890	0,09	1 869	0,04	2 021	108,11
Indemnité De Stage	17 069	0,41	18 079	0,43	-1 010	-5,59
Intéressement	27 999	0,68	48 495	1,16	-20 496	-42,26
Cice			-71 619	-1,72	71 619	-100,00
Amortissements et provisions	433 250	10,45	376 687	9,05	56 564	15,02
Dotation Amt.Immobilisations	433 250	10,45	376 687	9,05	56 564	15,02
Autres charges	4 808	0,12	139 800	3,36	-134 992	-96,56
Pertes Sur Creances Irrecouvrables			868	0,02	-868	-100,00
Créances irrecouvrables à 19.6%			54 079	1,30	-54 079	-100,00
Pertes sur créances irrec. UE			11 500	0,28	-11 500	-100,00
Pertes sur créances irrec. Export			73 276	1,76	-73 276	-100,00
Prte de change commercial	4 418	0,11			4 418	
Charge Diverse De Gestion Courante	390	0,01	77		313	405,34
Total	3 316 875	80,01	3 545 919	85,17	-229 044	-6,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	-187 916	-4,53	-296 582	-7,12	108 667	-36,64
Produits financiers	11		3 777	0,09	-3 766	-99,70
Gain De Change			3 762	0,09	-3 762	-100,00
Produits Financiers Divers	11		15		-3	-23,42
Charges financières	123 422	2,98	42 344	1,02	81 078	191,48
Interets Sur Emprunts	30 395	0,73	24 086	0,58	6 310	26,20
Interets Sur Decouverts	1 313	0,03	470	0,01	843	179,26
Interets Bancaires Sur Escompte	-494	-0,01	1 061	0,03	-1 555	-146,52
Interets Des Autres Dettes	399	0,01			399	
Perte De Change			1 418	0,03	-1 418	-100,00
DOTATION DEPRE. IMMO FIN.	91 808	2,21	15 309	0,37	76 499	499,70
Résultat financier	-123 411	-2,98	-38 567	-0,93	-84 844	219,99
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-311 327	-7,51	-335 149	-8,05	23 822	-7,11
Produits exceptionnels	184 659	4,45	184 588	4,43	71	0,04
Autres Prod.Excep/Op.Gestion	517	0,01			517	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Quote Part Subv.Equip. A Resultat	184 142	4,44	180 254	4,33	3 888	2,16
Autres Produits Exceptionnels			4 334	0,10	-4 334	-100,00
Charges exceptionnelles	31 722	0,77	426	0,01	31 296	NS
Autres Charges Exceptionnelles	2 362	0,06			2 362	
Dot. amort. exce s/immob incorpore.	29 360	0,71			29 360	
Amortissement Derogatoire			426	0,01	-426	-100,00
Résultat exceptionnel	152 937	3,69	184 162	4,42	-31 225	-16,96
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-173 066	-4,17	-168 696	-4,05	-4 371	2,59
Impots Sur Les Benefices	17 367	0,42	20 367	0,49	-3 001	-14,73
Crédit d'impôt recherche	-190 433	-4,59	-189 063	-4,54	-1 370	0,72
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 677	0,35	17 708	0,43	-3 032	-17,12



Dossier de gestion

*Dossier de gestion***Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion**

	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Ventes de marchandises	420	100,00		
Achats de marchandises				
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale	420	100,00		
Ventes de produits finis et travaux	148 796	3,37	165 208	3,85
Ventes de services	3 996 207	90,57	3 997 910	93,10
Production stockée	-6 565	-0,15	-43 748	-1,02
Production immobilisée	273 945	6,21	174 802	4,07
PRODUCTION EXERCICE	4 412 383	100,00	4 294 172	100,00
Achats matières et consommables	849 884	19,26	670 506	15,61
Variation stocks de matières	-6 341	-0,14	6 382	0,15
Sous-Traitance	88 179	2,00	85 322	1,99
Marge de production	3 480 661	78,88	3 531 962	82,25
ACTIVITE	4 412 803	100,00	4 294 172	100,00
MARGE GLOBALE	3 481 081	78,89	3 531 962	82,25
Autres achats et charges externes	845 982	19,17	887 688	20,67
VALEUR AJOUTEE	2 635 100	59,71	2 644 274	61,58
Subventions d'exploitation	433 943	9,83	422 405	9,84
Impôts & taxes	102 056	2,31	145 056	3,38
Salaires	1 943 928	44,05	2 005 972	46,71
Charges sur salaires	832 833	18,87	878 404	20,46
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	190 226	4,31	37 247	0,87
Autres produits , Reprise amortissements	59 917	1,36	182 658	4,25
Autres Charges	4 808	0,11	139 800	3,26
Dotations amortissements et provisions	433 250	9,82	376 687	8,77
RESULTAT D'EXPLOITATION	-187 916	-4,26	-296 582	-6,91
Opérations en commun				
Produits financiers	11		3 777	0,09
Charges financières	123 422	2,80	42 344	0,99
Résultat financier	-123 411	-2,80	-38 567	-0,90
RESULTAT COURANT	-311 327	-7,06	-335 149	-7,80
Produits exceptionnels	184 659	4,18	184 588	4,30
Charges exceptionnelles	31 722	0,72	426	0,01
Résultat exceptionnel	152 937	3,47	184 162	4,29
Impôts sur les bénéfices et participation	-173 066	-3,92	-168 696	-3,93
RESULTAT NET	14 677	0,33	17 708	0,41

*Dossier de gestion***Capacité d'autofinancement**

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	14 677	17 708
+ Dotations aux amortissements	554 418	391 996
+ Dotations aux provisions		426
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		138 855
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	184 142	180 254
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	384 953	91 022

	31/12/2019	31/12/2018
Excédent Brut d'Exploitation	190 226	37 247
+ Transfert de charges	57 573	43 796
+ Autres produits d'exploitation	2 344	6
- Autres charges d'exploitation	4 808	139 800
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	11	3 777
- Charges financières	31 614	27 035
+ Produits exceptionnels	517	4 334
- Charges exceptionnelles	2 362	
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	-173 066	-168 696
= Capacité d'autofinancement	384 953	91 022

*Dossier de gestion***Tableau de financement**

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	384 953	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	384 953	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés		
Nouveaux emprunts	214 000	
Subventions d'investissement	118 781	
Total des ressources	717 733	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		760 976
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts		225 556
Total des emplois		986 532
Variation du fonds de roulement net global		268 799

	31/12/2019	31/12/2018	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	205 899	206 123		224
Avances et acomptes versés sur commandes		1 920		1 920
Comptes clients, comptes rattachés	1 033 518	1 047 392		13 873
Autres créances	1 123 481	1 541 912		418 430
Comptes de régularisation	33 649	26 668	6 981	
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 870	27 557	22 687	
Fournisseurs, comptes rattachés	857 074	799 161		57 914
Dettes fiscales et sociales	525 061	574 142	49 081	
Autres dettes	346 184	357 347	11 163	
Comptes de Régularisation	242 697	507 192	264 495	
Dégagement net de fonds de roulement				137 954
Variation de la trésorerie active	76 528	164 323		87 795
Variations de la trésorerie passive	31 072	17 383		13 689
Variation nette de trésorerie				101 484
Variation du fonds de roulement net global				239 439

*Dossier de gestion***Du résultat à la trésorerie**

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	14 677	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	554 418	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		184 142
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	384 953	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice	214 000	
Subventions obtenues sur l'exercice	118 781	
Total des ressources externes de l'exercice	332 781	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		760 976
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants et versements aux associés		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-bail		225 556
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		986 532
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	146 940	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :		121 858
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Diminution des stocks	224	
Diminution des acomptes versés sur commandes	1 920	
Diminution de l'en-cours clients	13 873	
Diminution des autres créances	411 449	
Diminution des acomptes reçus		22 687
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	57 914	
Diminution des dettes fiscales et sociales		49 081
Diminution des autres dettes		275 658
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	137 954	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	16 096	



Liase fiscale

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:			Adresse du siège social :			
ASSOCIATION IFTS			Rue Marcel Pagnol			
SIRET		3 2 2 7 9 0 4 0 3 0 0 0 1 6	47510 FOULAYRONNES			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:			
Rue Marcel Pagnol						
47510 FOULAYRONNES						
RÉGIME FISCAL DES GROUPES						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
SIRET						
B ACTIVITE						
Activités exercées Ingénierie, études techniques			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%			Bénéfice imposable à 28%		Déficit	109 534
Bénéfice imposable à 15 %		0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%			PV à long terme imposables à 15 %
Autres PV imposables à 19%			PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines		
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>		Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>		Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>						
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%						
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4						
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>						
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :						
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :						
G COMPTABILITE INFORMATISEE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : sylog						
Visueur conventionné <input type="checkbox"/> Visa : CGA <input type="checkbox"/>						
Nom, adresse, téléphone, Télécopie						
- du comptable : EXPERT CONSEIL ENTREPRISE						
61 Rue des Fontanelles 47300 VILLENEUVE SUR LOT						
Tél : 0553491326						
- du conseil :						
Tél :						
- du CGA ou du visueur conventionné :						
Tél :						
- N° d'agrément :						

Cegid Group

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(e)
			(f)
			(g)
			(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

I	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS	(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
----------	---	--

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5	6	7	8	

J	DIVERS
----------	---------------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
--	--	--	--

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLТ réalisée au cours de l'exercice
	MVLТ restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION IFTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Rue Marcel Pagnol 47510 FOULAYRONNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 2 2 7 9 0 4 0 3 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	194 314	AG	142 939	51 374
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	170 459	AO	98 886	71 573
		Constructions	AP	5 287 003	AQ	2 214 599	3 072 403
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 022 414	AS	3 499 261	523 153
		Autres immobilisations corporelles	AT	493 079	AU	450 622	42 456
		Immobilisations en cours	AV	260 875	AW		260 875
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	664 249	CV	329 299	334 949
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	12 131	BI		12 131	
TOTAL (II)		BJ	11 104 527	BK	6 735 609	4 368 917	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	156 423	BM		156 423
		En cours de production de biens	BN	20 305	BO		20 305
		En cours de production de services	BP	29 171	BQ		29 171
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 033 518	BY		1 033 518
		Autres créances (3)	BZ	1 196 880	CA	29 359	1 167 521
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	76 528	CG		76 528	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	33 649	CI		33 649	
	TOTAL (III)	CJ	2 546 475	CK	29 359	2 517 116	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	13 651 002	1A	6 764 969	6 886 033	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION IFTS		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 161 251	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 676	
	Subventions d'investissement	DJ	2 160 910	
	Provisions réglementées *	DK	3 084	
		TOTAL (I)	DL	3 339 922
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 417 724	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	152 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 870	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	857 074	
	Dettes fiscales et sociales	DY	525 061	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	345 287	
	Autres dettes	EA	897	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	242 697	
	TOTAL (IV)	EC	3 546 111	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 886 033	
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 327 214	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	31 072		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION IFTS						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	420	FB		FC	420		
	Production vendue { biens * services *	FD	148 795	FE		FF	148 795		
		FG	3 996 206	FH		FI	3 996 206		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 145 422	FK		FL	4 145 422		
	Production stockée*					FM	(6 565)		
	Production immobilisée*					FN	273 945		
	Subventions d'exploitation					FO	433 942		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	57 572		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 343		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 906 662		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	849 883		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 341)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	934 160		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	102 056		
	Salaires et traitements*					FY	1 943 927		
	Charges sociales (10)					FZ	832 832		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	433 250		
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	4 808		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 094 578		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(187 915)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	11		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	91 808		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	31 614		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	123 422		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(123 410)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(311 326)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION IFTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	516		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	184 142		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	184 658		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 362		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	29 359		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	31 721		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	152 936		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(173 066)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	5 091 332		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	5 076 655		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	14 676		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	57 572	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges			2 362			
Amortissements des immobilisations			29 359			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					516	
Subventions d'investissement virées au résultat					184 142	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue } biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	2 362
Amortissements des immobilisations	29 359
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	31 721
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	516
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	184 142
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	184 658

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION IFTS										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	121 238	KE		KF	73 076	
CORPORELLES	Terrains					KG	141 672	KH		KI	28 787	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	3 209 482	KK		KL	1 653 719	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	224 359	KQ		KR	199 440	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	3 878 231	KT		KU	156 289	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	254 042	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	11 731	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	230 578	LC		LD	4 858	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	1 637 177	LI		LJ	575 480	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	9 587 275	LO		LP	2 618 575	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	664 249	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	17 835	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	682 084	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	10 390 598	ØH		ØJ	2 691 651		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	194 314	LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	170 459	LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	4 863 202	MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG	423 800	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	12 105	MJ	4 022 414	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM	254 042	MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP	11 731	MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	8 130	MS	227 305	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY	1 951 782	MZ	260 875	NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY	1 951 782	NG	20 236	NH	10 233 832	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX	664 249	ØY		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	5 704	2E	12 131	2F		
	TOTAL IV				I3	5 704	NJ	5 704	NK	676 380	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	1 951 782	ØK	25 940	ØL	11 104 527	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION IFTS										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY				EL				EM		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	112 645			PF	30 293			PG	PH 142 939	
Terrains			PI	93 559			PJ	5 326			PK	PL 98 886	
Constructions	Sur sol propre		PM	1 800 179			PN	189 092			PO	PQ 1 989 270	
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT	PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV	217 147			PW	8 181			PX	PY 225 328	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 332 295			QA	178 605			QB	QC 3 499 261	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD	217 356			QE	9 003			QF	QG 226 359	
	Matériel de transport		QH	11 731			QI				QJ	QK 11 731	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	205 832			QM	12 747			QN	QO 212 531	
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS	QT	
	TOTAL III			QU	5 878 101			QV	402 956			QW	QX 6 263 369
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	5 990 746			ØP	433 250			ØQ	ØR 6 406 309	
CADRE B													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL							NM				NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise ASSOCIATION IFTS					Néant <input type="checkbox"/> *
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 3 084	TM	TN	TO 3 084
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z 3 084	TS	TT	TU 3 084	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U 237 491	9V 91 808	9W	9X 329 299
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y 29 359	6Z	7A 29 359
TOTAL III	7B 237 491	TY 121 167	TZ	UA 358 659	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 240 575	UB 121 167	UC	UD 361 743	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG 91 808	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	12 131	UV		UW	12 131			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 033 518		1 033 518					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 287		1 287					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	191 520		191 520				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	106 104		106 104				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	824 570		824 570				
	Groupe et associés (2)		VC	73 399		73 399					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	33 649		33 649					
	TOTAUX		VT	2 276 179	VU	2 264 048	VV	12 131			
RENOUVOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	31 072		31 072					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 386 651		172 624		514 585		699 441	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	152 500		152 500						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	857 074		857 074						
Personnel et comptes rattachés		8C	216 547		216 547						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	222 613		222 613						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	77 257		77 257					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 643		8 643					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	345 287		345 287						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	897		897						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	242 697		242 697						
TOTAUX		VY	3 541 241	VZ	2 327 214		514 585		699 441		
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	214 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	225 293	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION IFTS						Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2019				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		14 676				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	4 814	XE	4 814		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	91 808	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	91 808	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	17 366	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3				
						TOTAL I		WR		128 665		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A							WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :									WB		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									XB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									I6		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									WZ		
	Majoration d'amortissement*									XA		
	A battement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	47 766	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		XG	238 199		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD					
	Créance dégagee par le report en arriere de déficit						ZI					
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH		238 199		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI				
						déficit (II moins I)				XJ	109 533	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		XO	109 533	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION IFTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	845 504	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	845 504	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	109 534	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	955 038	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	223 062	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
Dépréciation sur Titres AIfu	9D	91 808	9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	91 808	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION IFTS							Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB		
						- Autres réserves	ZD	17 708	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	17 708		Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I	ØF	17 708		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG		
			TOTAL II		ZH	17 708			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7					YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance						YT	89 797	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8					XQ	72 956	
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	14 363	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	317 498	
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	6 015				ST	439 544	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	934 160
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	21 352
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS					9Z	80 704	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	102 056	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	375 870	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	418 254	
DIVERS	- Montant brut des salaires *						ØB	1 937 126	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				ZR	1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION IFTS						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
⑦				⑧	⑨	⑩		
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION IFTS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
	Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
(à préciser) au titre de :	N-8					
	N-9					
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegrid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION IFTS Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION IFTS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION IFTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	54	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 145 422	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	1 539	
TOTAL 1	OX	4 146 961	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2 343	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	273 945	
Subventions d'exploitation reçues	OF	433 942	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	56 033	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	766 265	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	1 020 352	
Variation négative des stocks	OQ	223	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	690 735	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4 808	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 716 119	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	3 197 107
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	3 197 107	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	4 146 961	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	54	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR		/ / / / / / / / / /

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OQ et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 3 2 2 7 9 0 4 0 3 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION IFTS

ADRESSE (voie) Rue Marcel Pagnol

CODE POSTAL 47510 VILLE FOULAYRONNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique	DIV	Dénomination	AiFu	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100.00
Adresse :	N° 825	Voie	Ningqiao Road, Pudong	Code Postal		Commune	Shanghai
						Pays	CHINE
Forme juridique		Dénomination	International Filter Testing	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100.00
Adresse :	N° 200	Voie	Pond Avenue, Middlesex	Code Postal	08846	Commune	New Jersey
						Pays	ETATS UNIS D'AMERIQU
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire 2069-RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

ASSOCIATION IFTS
322790403 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

	Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	191 520

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Ce formulaire ne doit plus être envoyé au Ministère de la Recherche, les données lui étant directement transmises par la DGFIP.

Désignation, adresse, siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé						
Adresse du principal établissement Rue Marcel Pagnol 47510 FOULAYRONNES			Ancienne adresse en cas de changement			
Exercice ouvert le ¹	01/01/2019	et clos le	31/12/2019			
Activités	C	Code NACE		SIREN		
<ul style="list-style-type: none"> Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)* 				<input type="checkbox"/>		
N° SIREN de la société mère				CX		
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée,						
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)				DX		
Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en N-1				AZ <input type="checkbox"/>		
<ul style="list-style-type: none"> Entreprises nouvelles créées en N-1 	BZ	<input type="checkbox"/>	Préciser la date de début d'activité (cf notice)			
<ul style="list-style-type: none"> PME au sens communautaire* 	KZ	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice) AUT			
<ul style="list-style-type: none"> Chiffre d'affaires HT 	DZ	4 145 422				
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de salariés 	CZ	54		<ul style="list-style-type: none"> Nombre de chercheurs et techniciens 	EZ 33	
<ul style="list-style-type: none"> Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS* 	IZ	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de "jeunes docteurs" (si dépenses déclarées ligne I-5) 	FZ	<ul style="list-style-type: none"> Société bénéficiant du régime des JEL (article 44 sexies A du CGI)* 	GZ <input type="checkbox"/>

*Cocher la case correspondante

I - DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2019	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	69 027
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	394 824
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3 + ligne 4) x 50 %] + ligne 5	6	249 182

¹ Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	713 033
Prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11	10 243
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	5 709
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	728 985

DÉPENSES DE SOUS – TRAITANCE (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)		ANNÉE CIVILE 2019
ORGANISMES PUBLICS		
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, ² aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale ³ , avec un lien de dépendance :	en France :	15a
	à l'étranger ⁴ :	15b
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, ² aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale ³ , sans lien de dépendance (indiquer le double du montant)	en France :	16a
	à l'étranger ⁴ :	16b
Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics mentionnés aux lignes 15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)		17
ORGANISMES PRIVÉS		
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance	en France :	18a
	à l'étranger ⁴ :	18b
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance	en France :	19a
	à l'étranger ⁴ :	19b
Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)		20
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le montant indiqué ligne 20 Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le résultat du calcul précité		21
TOTAL DES DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE		
Total des opérations de sous-traitance : (ligne 17 + ligne 21)		22

² Associations ayant pour fondateur et membre un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master ; sociétés de capitaux dont le capital et les droits de vote sont détenus pour plus de 50 % par un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master. Se reporter à la notice pour connaître l'ensemble des conditions d'éligibilité.

³ La prise en compte des opérations confiées à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale dans le calcul du crédit d'impôt ne s'applique qu'aux sommes venant en déduction de l'impôt dû (article 103 de la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

⁴ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance : <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23</i> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23</i> <i>Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21</i>	23	
Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance <i>(ligne 16a + ligne 16b + ligne 19a + ligne 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 – ligne 23))</i>	24	157 000
Plafonnement général des dépenses de sous-traitance <i>– Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a,b et 16a,b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25</i> <i>– Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b)(lignes 16a,b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25</i> <i>– Sont complétées les lignes [(15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a et/ou 19b)] + (lignes 16a et/ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25</i>	25	10 124 000
Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements <i>Si la somme des lignes 23 et 24 n'excède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26</i> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26</i>	26	157 000

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE		ANNÉE CIVILE 2019
Montant des dépenses de recherche (ligne 14+ ligne 26)	27	885 985
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁵	28a	247 586
Pour les sous-traitants, le montant des sommes encaissées au titre des opérations de recherche qui leur ont été confiées	28b	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁶	29	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁷	30	
Montant net total des dépenses de recherche <i>(ligne 27 – ligne 28a – ligne 28b – ligne 29 + ligne 30)</i>	31a	638 399
<i>Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM</i>	31b	

II – DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2019
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁵	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁶	36	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁷	37	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 34 – ligne 35 – ligne 36 + ligne 37)	38a	
<i>Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM</i>	38b	
MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION <i>(ligne 31a + ligne 38a)</i>	39a	638 399
<i>Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 31b + ligne 38b)</i>	39b	

⁵ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

⁶ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000€ hors taxes ou 5% du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf notice).

⁷ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

III – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a N'EXCÈDENT PAS 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE

Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a	638 399
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b)	40b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 40a – ligne 40b) x 30 % + ligne 40b x 50 %] ⁸	41	191 520
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a	191 520
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un DOM	43b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION

Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans les exploitations situées dans un département d'outre-mer (report de la ligne 38b)	44b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement [(ligne 44a – ligne 44b) x 30 % + ligne 44b x 50 %] ^f	45	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer avant plafonnement	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	48	
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 49 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 50a Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € – montant ligne 48)	50a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer après plafonnement	50b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	191 520
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 43b + ligne 50b)	51b	

B. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a SONT SUPÉRIEURES À 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE

Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 €)	52a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 €)	52b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche [(l. 52a – l. 52b) x 30 % + l. 52b x 50 %] ⁸	53	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a – 100 000 000 €)	54	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54 x 5%)	55	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	58b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION

Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	59b	
Plafond disponible (100 000 000 € – ligne 52a)	60	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 – Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 30 % + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 50 %] ⁸	61	
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 59a – ligne 60) > 0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a – ligne 60) x 5 %]	62	

⁸ Ce taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a Si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65 Si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM	68b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)	69a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un DOM (ligne 58b + ligne 68b)	69b	

IV - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION ENGAGÉS PAR LES PME AU SENS COMMUNAUTAIRE

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2019	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	70	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	71	
Autres dépenses de fonctionnement [(ligne 70 x 75 %) + (ligne 71 x 50 %)]	72	
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale, frais de dépôt de dessins et modèles	73	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale, dessins et modèles	74	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	75	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (ligne 70 + ligne 71 + ligne 72 + ligne 73 + ligne 74 + ligne 75)	76	
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €)	77	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁹	78	
Pour les sous-traitants, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiées	79	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ¹⁰	80	
Montant des remboursements de subventions publiques ¹¹	81	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 77 - ligne 78 - ligne 79 - ligne 80 + ligne 81)	82a	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	82b	
Montant total du crédit d'impôt [(ligne 82a - ligne 82b) x 20 % + ligne 82b x 40%] ¹²	83	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87c)	84	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 83 + ligne 84)	85a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un DOM	85b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 51a ou 69a + ligne 85a)	86a	191 520
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un DOM (ligne 51b ou 69b + ligne 85b)	86b	

⁹ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

¹⁰ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

¹¹ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

¹² Ce taux est de 40% pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer.

V - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		Pour dépenses de recherche		Pour dépenses de collection		Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		87a		87b		87c	

VI - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		Pour dépenses de recherche		Pour dépenses de collection		Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		88a		88b		88c	

VII - UTILISATION DE LA CRÉANCE¹³

VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD

VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés ligne 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD

VII-3 Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit

Montant des créances dont la mobilisation est demandée	89
--	----

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

¹³ S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n°2058-CG.



CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE - ETAT ANNEXE

Désignation, adresse, siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé

Adresse du principal établissement Rue Marcel Pagnol 47510 FOULAYRONNES		Ancienne adresse en cas de changement	
Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019
Activités	C	Code NACE	SIREN

I – Obligations déclaratives pour les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2019 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 10 millions d'euros et n'excédant pas 100 millions d'euros doivent renseigner le tableau suivant :

Part de titulaires d'un doctorat financés par ces dépenses ou recrutés sur leur base	Nombre d'équivalents temps plein correspondant	Rémunération moyenne de ces titulaires d'un doctorat

II – Les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en au titre de l'année déclarée et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 100 millions d'euros doivent renseigner les tableaux suivants

A. Présentation générale du(des) projet(s) de R&D en cours en N et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de N-1
Décrire succinctement le(les) opération(s) de R&D en cours à la date de dépôt de l'état, et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de N-1, et le calendrier des différentes étapes de l'(des) opération(s) :

B. Travaux de R&D en cours en 2020, et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2019, et ressources associées

1. Décrire la nature des opérations de recherche en cours en 2020 à la date de dépôt de l'état et pour lesquelles les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2019

2. Préciser les ressources matérielles et humaines associées (y compris les dépenses de sous-traitance).

Opération	Personnel affecté à chaque opération		Titulaires d'un doctorat financées par les dépenses de recherche ou recrutés sur leur base		
	Nombre	Qualification	Part des titulaires d'un doctorat	Nombre d'équivalents temps plein correspondants	Rémunération moyenne
1					
2					
3					
4					
5					

Personnel affecté à chaque opération Affectation à temps plein ou à temps partiel aux travaux de recherche	Opérations de recherche confiées à des organismes mentionnés aux d et d bis du II de l'article 244 quater B du CGI Nature	Opérations de recherche confiées à des organismes mentionnés aux d et d bis du II de l'article 244 quater B du CGI Montant prévu au contrat (le cas échéant)	Préciser les ressources matérielles et humaines associées (y compris les dépenses de sous-traitance) :	
			Immobilisations affectées à chaque opération	
			Nature	Affectation totale ou partielle aux opérations de recherche
1				
2				
3				
4				
5				

Cegid Group

C. Localisation des travaux de R&D au sein de l'entreprise

Lieu d'exécution de chaque opération (mentionner les coordonnées précises, si différentes du siège)

1
2
3
4
5**D. Localisation des travaux de R&D confiés à des tiers**

Noms et adresses des organismes auxquels la réalisation des opérations de recherche est confiée

Indiquer s'il existe ou non un lien de dépendance

1
2
3
4
5



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE - ETAT ANNEXE

N° 2069-A-2-SD

Dépenses engagées
au titre de 2019

Désignation, adresse, siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé

Adresse du principal établissement

Rue Marcel Pagnol

47510 FOULAYRONNES

Ancienne adresse en cas de changement

Exercice ouvert le 01/01/2019

et clos le

31/12/2019

Activités

C

Code NACE

SIREN

Remplir le tableau ci-dessous en indiquant, opérateur par opérateur (organisme de recherche public ou privé auquel la société a confié des opérations de recherche), les informations suivantes :

(* : Cochez la case correspondante).

LISTE DES OPERATEURS			DISPOSITIF*		SOUS-TRAITANCE
SIREN	Dénomination	Adresse	CIR	CII	Montant des dépenses de sous-traitance confiées à l'organisme
452135452	SAS UGA Filiale	7, Allée de Palestine 38610 Gie	X		21 000
775586340	ASS ADERA	162, avenue du Dr Schweitzer 33	X		12 000
180089013	CNRS Toulouse	16, avenue Edouard Belin 31400	X		50 000
193113818	EPIC INP Toulouse	6, Allée Emile Monso 31240 Toul	X		12 000

Cegid Group